

L'essentiel de Sonnay

Octobre 2021



L'édito du Maire,

Madame, Monsieur, chers habitants de Sonnay

Il fait beau pour ces vacances d'automne, vous en avez peut-être profité pour vous éva-der de notre beau village. Malgré le covid qui joue les prolongations, la vie reprend peu à peu son cours. Même si le pass sanitaire, le gel et le masque font désormais partie de notre trousse de secours, les sorties et les soirées entre amis se font plus nombreuses.

A l'école, l'ouverture d'une cinquième classe nous a été refusée ; la rentrée scolaire s'est donc faite avec 4 classes, avec l'obligation pour nos professeurs des écoles d'enseigner dans deux d'entre elles sur 3 niveaux. Le problème de la passerelle reste entier et l'attente d'une troisième expertise nous interdit toute intervention.

Au stade, les travaux du terrain de tennis sont terminés. Après une concertation avec les jeunes du centre social Au Fil De Lambre, le conseil municipal a choisi le bureau Alp'Etudes pour travailler sur la création d'un pumptrack (parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, qui peut être utilisé avec différents équipements sportifs, dont les VTT ou les BMX). Un terrain de basket 3X3 et peut-être un minigolf pourraient s'y ajouter pour compléter l'offre sportive en direction de nos adolescents et jeunes adultes sans oublier les familles. D'autres projets apparaissent, comme la création d'un espace extérieur de fitness, de parkings ombragés et l'agrandissement et la refonte du bâtiment pour un meilleur confort.

L'aménagement du tènement Giraud devrait connaître une accélération en 2022. La dépollution du site dont nous sommes propriétaires, et la publication d'un appel à projet d'ici la fin de l'année seront des moments importants pour la vie de notre commune.

Notre volonté de poursuivre le développement de Sonnay reste intact malgré la situation complexe que nous vivons et nous espérons vous rencontrer lors de la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 28 janvier 2022 et avoir le plaisir d'évoquer avec vous l'avenir de notre village.

Continuez à prendre soin de vous ! Cordialement,

Claude Lhermet

Le territoire demain : enquête lancée par la communauté de communes :

Merci aux 48 personnes qui ont répondu à l'enquête distribuée, sur papier, par Internet ou téléphone. Bravo pour votre participation 2 fois plus élevée que la moyenne de la communauté de communes.

Procédures d'urbanisme

La communauté de communes EBER instruit désormais toutes les autorisations d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux (DP), permis de construire, permis d'aménager, permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager, permis de démolir, etc.

Le service « Application du droit des sols » est dédié à cette fonction. Au 1er janvier 2022, la dématérialisation, c'est-à-dire la possibilité de déposer des demandes numérisées sur un guichet internet unique va entrer en vigueur. Cependant, il sera toujours possible de déposer des dossiers écrits au secrétariat des mairies. L'adresse du futur guichet unique sera : <https://gu.entre-bievretrhone.fr/guichet-unique>

Avant cette mise en place, voici quelques éléments importants à rappeler :

- Des architectes du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de l'Isère assurent des permanences au siège d'EBER à St Maurice l'Exil ; prendre rendez-vous au 04.74.29.31.10.
- Pour trouver le plan de situation et le plan cadastral d'un terrain : <https://cadastre.gouv.fr>
- Le PLU de la commune de Sonnay est consultable sur le site de la commune Sonnay.fr
- Les particuliers, avant toute opération d'achat d'un bien immobilier (terrain à bâtir ou immeuble) ou de travaux de construction, ont tout intérêt à se procurer un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations de zonage, de nature de terrain par rapport au PLU, d'existence de servitudes... Ce n'est pas une autorisation mais un document valable 18 mois qui vous permet de vérifier le bien-fondé de vos projets. Le certificat d'urbanisme peut être demandé par le propriétaire ou par toute autre personne intéressée par le terrain. Quand l'administration délivre un certificat d'urbanisme à un tiers, elle n'en avertit pas le propriétaire.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.



Travaux réalisés

L'entreprise Pupat de Pajay a effectué un travail de qualité pour les tailles des talus et accotements au bord des routes et chemins communaux, ce qui améliore considérablement la visibilité et la circulation.

A part quelques points de détail à revoir, le chemin de Nivelles est enfin terminé et on ne peut qu'apprécier sur la portion refaite la disparition des réseaux aériens et le confort de l'enrobé terminal.

Dans la plaine la communauté de communes a également remis en état les chemins des Crêts et des Pierres.

Notre école

Après des congés bien mérités, l'équipe enseignante a retrouvé, au mois de septembre, les enfants de l'école de Sonnay allant de la petite section au CM2.

Les élèves dont l'effectif total est de 101 sont répartis en 4 classes :

- ◆ Maternelle Petite Section (8) / Moyenne Section (17) avec Mme Jaillet Béatrice et Mme Finand Agnès (Atsem)
- ◆ Maternelle Grande Section (9) / Cours Préparatoire (12) / Cours Elémentaire 1(4) avec Mme André (Directrice), Mme Soulat (décharge de direction le lundi) et M. Chareyron Lucas (Atsem)
- ◆ Cours Elémentaire 1 (9) / Cours Elémentaire 2 (19) avec Mme Nano (75%) et Mme Soulat (25% le jeudi)
- ◆ Cours Elémentaire 2(4) / Cours Moyen 1(9) / Cours Moyen 2(10) avec Mme Jolivet

L'équipe pédagogique, les parents d'élève et la commune ont soutenu la demande d'ouverture d'une 5^{ème} classe auprès de l'Académie mais la démarche n'a pu aboutir faute d'un nombre suffisant d'élèves.

L'équipe du périscolaire en charge de la cantine et de la garderie est composée de Sémia d'Angelo, Lucas Chareyron (garderie), Sandrine Cortes, Christelle Faitrop, Géraldine Pugliese, Séverine Roche, Nathalie Zaplana (cantine). L'équipe a été renforcée sur les temps du midi par Agnès Finand et Chantal Rivollet pour faire face aux contraintes liées à la COVID 19.

La commune participe à hauteur de 50% au financement du projet « école numérique 2020 ». Ainsi les classes seront bientôt dotées du matériel suivant :

- 3 vidéoprojecteurs,
- 2 visualiseurs,
- 2 tablettes et leurs coques de protection,
- une tour pour PC,
- un tableau blanc triptyque.

Ce projet permettra à notre école de moderniser ses équipements et de soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires de commune rurale dont Sonnay fait partie. L'ambition de cet appel à projets est de faire en sorte que le développement des usages du numérique au service de l'innovation pédagogique puisse accompagner spécifiquement les territoires ruraux.



Entreprise R2MS

L'entreprise R2MS se trouve juste en-dessous du jardin de la mairie. Le bâtiment qu'elle occupe avait été construit pour un cabinet d'architectes, qui s'est installé ensuite en région lyonnaise lors du départ à la retraite de son propriétaire. Le bâtiment a donc été mis en vente.

Comme la mairie s'est trouvée alors en pourparlers avec EPORA (Établissement public foncier de l'ouest Rhône-Alpes) pour le devenir de la zone Giraud, nous avons demandé si cet organisme pouvait l'acquérir pour une durée qui permettrait d'organiser l'installation d'une activité industrielle, ou tertiaire. L'entreprise locale R2MS a trouvé à ce moment-là des repreneurs qui cherchaient un local ; le bâtiment convenait pour s'installer et maintenir l'activité à Sonnay, en attendant que l'entreprise envisage le rachat auprès d'EPORA.

Le moment est venu pour R2MS d'acheter le local après l'autorisation accordée par le conseil municipal, et d'y ajouter une extension, pour être un peu moins à l'étroit.



Vue d'architecte avec l'extension au nord ↑

Portrait de l'entreprise communiqué par ses gérants :

*R2MS est spécialiste des machines de propreté **toutes marques**. Fort de plus de 20 ans d'expertise et d'une relation indépendante avec plus de 55 marques, pour satisfaire quelque 6 000 clients, R2MS propose :*

- ***Les pièces détachées*** : 160 000 références de pièces détachées, toutes marques, toutes machines
- ***Le SAV pour toute la France*** : nos équipes vont réparer leur matériel chez nos clients
- ***Les matériels neufs*** : autolaveuse, balayeuse, monobrosse... Et robot balayeuse 100% autonome fabriqué en France !

*Les valeurs de R2MS étant basées sur les **Relations humaines, le Service et la Durabilité**, R2MS s'est engagé dans la vente de **machines d'occasion reconditionnées et garanties**. Elles sont entièrement démontées et garanties, et une 2ème vie commence pour moins de gaspillage et de déchet ! Depuis la reprise en avril 2017, huit salariés ont été embauchés dont cinq domiciliés à Sonnay.*

Transport à la demande



Le TAD (transport à la demande) access, qu'est-ce que c'est ?
Un service des TPR réservé aux personnes à mobilité réduite : l'idéal pour se déplacer de façon autonome, il suffit d'anticiper un peu sa demande... C'est donc plus facile pour se rendre à un rendez-vous médical ou administratif. Le prix est de 2 € pour un aller-retour.

Qui peut bénéficier du TAD ? Les bénéficiaires de l'APA, les possesseurs d'une carte de stationnement pour handicapés, ou d'une carte d'invalidité nationale (qui précise « besoin d'accompagnement » ou « cécité ») et **tous les seniors de plus de 75 ans.**

Il faut posséder une carte nominative qui est délivrée à la communauté de communes. La mairie peut vous renseigner pour préparer le dossier. Si vous utilisez Internet, le formulaire se trouve sur le site www.bustpr.fr.

Le fonctionnement : appeler le numéro vert ci-dessous et réserver votre trajet - la veille, le service vous rappelle pour confirmation - un minibus passe vous prendre à domicile pour vous emmener à votre destination.

📞 Réservation TAD ou TAD Access' au
▶ N° Vert 0 800 00 17 79
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
7J/7 de 7h à 19h, à partir de 15 jours avant le déplacement et jusqu'à la veille avant 17h au plus tard (le vendredi pour un trajet le lundi suivant).



Dernière minute ! Profitez de ce service pour vous rendre à la clinique de Roussillon pour votre rappel de vaccination . La réservation est à faire en appelant le service Transport d'EBER au 04-74-29-31-28. Les informations sont ensuite transmises au transporteur qui rappellera l'usager la veille de son trajet entre 17h et 18h pour confirmation de l'horaire.

Informations diverses et vie de la commune

DéCLIC



Le collectif culturel lié au centre social Au Fil De Lambre vous propose sa nouvelle saison dans le document joint à cet essentiel : spectacles, cinéma, conférence, exposition, un joli programme pour vous inciter à sortir ! Prochains spectacles le 19 novembre à Bougé (musique classique) et le 10 décembre à Agnin (Jazz).

Vous avez chez vous de vieux pneus de véhicules légers sans jantes ? Vos dossiers médicaux sont pleins de vieilles radiographies argentiques ? Le ramassage des déchets ne peut pas vous en débarrasser. La déchèterie de St Clair du Rhône vous accueillera pour ces objets sans inscription mais avec un justificatif de domicile. Attention les radios doivent être sorties de leurs enveloppes, et vous devez enlever aussi les comptes rendus ! Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Notre liste d'assistantes maternelles n'est pas à jour : avis aux nounous !
Si vous avez stoppé votre activité, ou si vous venez de la créer, si vous êtes nouvelle sur la commune, pouvez-vous en informer la mairie ? En effet des familles viennent chercher des listes d'assistantes maternelles agréées, et nous sommes en difficulté.
Merci !



Informations diverses et vie de la commune



Le terrain de tennis qui avait bien besoin d'une rénovation est achevé ! Le club reprend donc ses activités. La liste des membres du bureau et leurs coordonnées se trouve sur le site internet de la commune (rubrique « vivre ensemble » puis « associations »).
Contact: tennisclubsonnay@gmail.com

Festivités à noter... La médiathèque organise à Sonnay en collaboration avec un libraire une **vente de livres neufs pour vos cadeaux de Noël**, les vendredi 19 et samedi 20 novembre, horaires à préciser. Vente ouverte à tous les habitants, livres choisis pour tous les publics par les bénévoles.



Le sou des écoles organise la fête des lumières le **vendredi 10 décembre, place de l'Eglise**. N'oubliez pas aussi votre commande de chocolats à passer avant le 9 novembre.



Le repas annuel des habitants de 70 ans et plus sera encore cette année remplacé par un colis gourmand.

Si vous êtes nouvel arrivant sur la commune, si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, les bénévoles ne vous trouveront pas sur leurs listes, il faut vous signaler en mairie.

Si vous ne désirez pas bénéficier de ce colis et souhaitez que le CCAS en fasse don à des habitants dans le besoin, il faut aussi nous en faire part.



Un nouveau commerçant au marché du mardi, un beau camion plein de dizaines de produits en vrac : épicerie, douceurs, produits d'entretien. Rémy sera présent les mardis de semaines impaires. Il peut fournir des contenants mais c'est mieux d'apporter vos bocaux et flacons. L'objectif



de notre petit marché est de faire vivre les producteurs, artisans et commerçants locaux !



Lors de la journée du patrimoine en septembre, 9 enfants et 41 adultes sont venus visiter le moulin à huile. Merci à nos guides bénévoles !

Pour ceux qui ne le connaissent pas encore, de belles photos sur le site Sonnay.fr à la rubrique « Découvrir Sonnay » puis « balades ».